



L'OURS EN MOI

0000 CINECULTURE
CINÉMA À L'ÉCOLE

IMPRESSUM

ÉDITEUR

CINECULTURE – CINÉMA À L'ÉCOLE
c/o Impact Hub, Rue du Jura 11 |
1004 Lausanne. Tél. +41 79 798 34 89 |
info@ciniculture.ch |
www.ciniculture.ch

LE DOSSIER A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR KINOKULTUR IN DER SCHULE

Rédaction:

Ruth Köppl, Heinz Urben

Traduction et adaptation en français:

Julia Colin, Nike Flury

DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR D'AUTRES FILMS

peut être téléchargé
gratuitement sur le site
www.ciniculture.ch.

INSCRIPTION pour des séances sco-

laires dans les cinéma régionaux :

www.ciniculture.ch | info@ciniculture.ch

CINECULTURE – CINÉMA À L'ÉCOLE est soutenue financièrement par :

Office fédéral de la culture | ProCinema |
Fondation culturelle suisse pour
l'audiovisuel (Swiss Perform) | Fonds cul-
turel SUISSIMAGE | FDS/ARF, Associati-
on suisse des réalisateurs de films et du
Drehbuch | IG, Producteurs indépendants
de films suisses | GARP, Groupe Auteurs,
réalisateurs, producteurs | Fondation
Egon- und Ingrid Hug | Swisslos/Culture
Canton de Berne | Enseignants Suisse,
LCH | Fondation Philanthropique Famille
Sandoz

Réalisé par Roman Droux

Caméra Roman Droux, David Bittner,
Richard Terry

Montage Roman Droux

Son Foleys Felix Bussmann

Musique Sandra Stadler, Bänz Isler

Collaboration dramaturgique Annette

Brütsch, Martin Witz

Color Grading Pierre Richner

Orateur Marcus Signer

Version originale Suisse-allemand,
Allemand, Anglais avec sous-titres français

Genre Documentaire, 92 minutes

Production memox gmbh, Sandrainstasse 3,
3007 Bern, 031 552 05 53, info@memox.ch,

www.memox.ch

Distribution cineworx, Clarastrasse 48

4005 Basel, info@cineworx.ch

061 261 63 70, www.cineworx.ch

Site web [https://cineworx.ch/](https://cineworx.ch/movie/l-ours-en-moi/)

movie/l-ours-en-moi/



Roman Droux

Né à Berne, il a grandi dans
l'Emmental, vit et travaille
comme auteur-producteur à
Berne. En 2010 il a fondé
memox gmbh.

Filmographie

2019 L'Ours en moi (documentaire) /
Rangieren in Biel – Eine Zeitreise (court
métrage documentaire) / 2017 Oli und seine
Bande (film pour enfants) / 2014 Der Tag ist
noch fern (film) / 2013 Frauen am Berg
(documentaire) / 2012 SRF – Top Shots
(docu-reportage SRF2 en trois parties) 2011
Unter Bären – Aug in Aug mit wilden
Grizzlies in Alaska (documentaire) / 2010
Früher lebten wir ganz normal – 25 Jahre
Zaffaraya (court métrage documentaire) /
2009 Berge der Schweiz: Illhorn – Räuber,
Wolf und Erosion (court métrage documen-
taire) / 2008 Höhenflug – eine Expedition
ans südliche Ende der Welt (documentaire)

Depuis sa plus tendre enfance, le réalisateur suisse Roman Droux est fasciné par les ours et rêve de les rencontrer. Emmené par le biologiste David Bittner, il décide de se rendre en Alaska pendant les mois d'été à la recherche de cet animal fabuleux.

Les deux aventuriers vont alors découvrir un monde captivant et pénétrer dans le royaume des ours, là où la nature ne connaît pas la civilisation. Entourés de paysages époustouflants, ils assistent à l'émouvant spectacle d'une mère prodiguant des soins à son bébé et sont les témoins privilégiés de combats entre des ours fiers et prêts à tout pour gagner.

Tourné dans un décor d'une beauté à couper le souffle, ce documentaire est un vrai chef-d'œuvre visuel et sensoriel à voir sur grand écran avec toute la famille.

INSTRUCTIONS DIDACTIQUES

Ce dossier s'adresse aux élèves du secondaire I et II. La projection du documentaire peut être traitée de manière thématique, en se basant sur les questions soulevées lors de la préparation. Nous vous proposons de faire votre propre sélection.

Pendant ou immédiatement après le visionnement du film, les élèves prennent des notes pour pouvoir répondre de façon adéquate aux questions et exercices proposés.

Après le visionnement, nous proposons un moment d'échange sur le film.

Le chapitre «**Approfondissement**» de ce dossier permet un élargissement à d'autres thématiques suscitées par le film.

Le matériel est conçu pour être interdisciplinaire. Il s'oriente vers le principe de la pédagogie active ainsi que vers la pédagogie de «situation-problème».

CONTENU

Avant la projection

| | |
|---|---|
| Pour l'école primaire..... | 3 |
| Pour les classes de 7 ^{ème} et 8 ^{ème} HarmoS et le secondaire I..... | 4 |
| Pour le secondaire I et II | 8 |

Pendant la projection

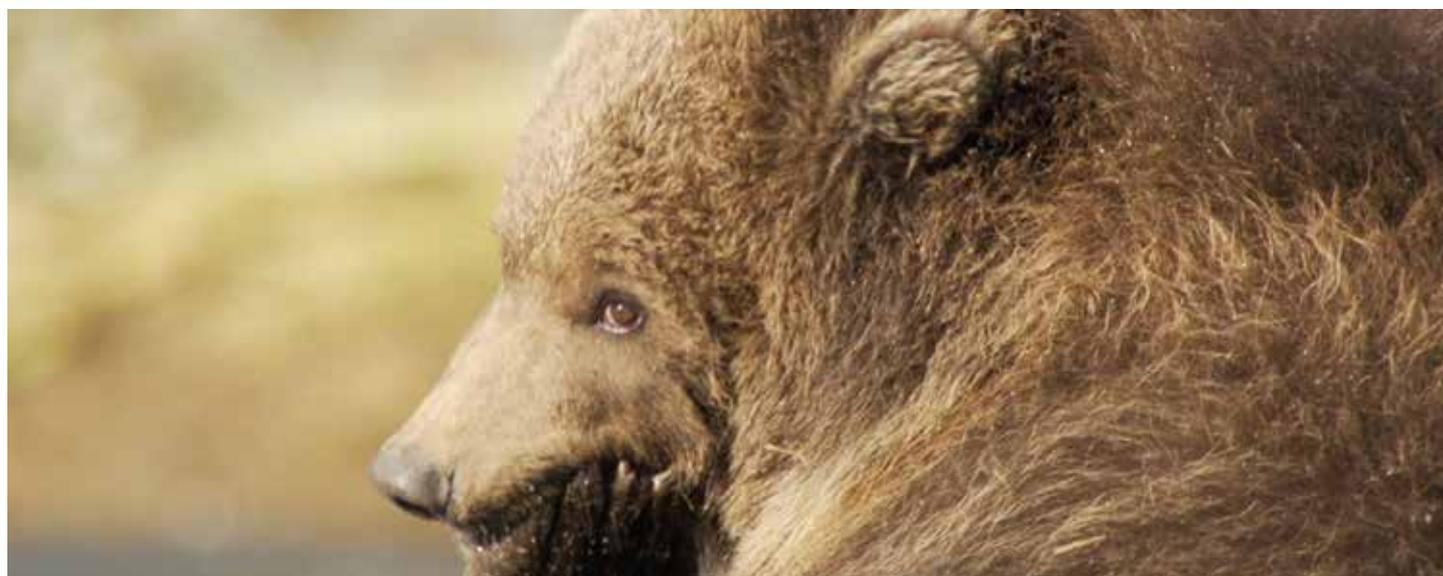
| | |
|--|----|
| Pour l'école primaire..... | 10 |
| Pour le secondaire I et II | 11 |
| Corrigé des exercices pour l'école primaire..... | 12 |

Après la projection

| | |
|--|----|
| Pour l'école primaire..... | 13 |
| Pour les classes de 7 ^{ème} et 8 ^{ème} HarmoS..... | 16 |
| Pour le secondaire I et II | 18 |

Approfondissement

| | |
|---------------------------------------|----|
| Pour le secondaire I et II | |
| Sujet: l'ours fait débat | 19 |



AVANT LA PROJECTION

POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

1) Les enfants discutent ensemble:

- Que savez-vous des ours bruns ?
- Où vivent les ours bruns ?
- Que mangent-ils ?
- Qu'est-ce qu'un grizzly ?

2) Les enfants récoltent des informations sur le grizzly/l'ours brun sous les liens suivants :

https://fr.wikimini.org/wiki/Ours_brun

<https://www.quatre-pattes.ch/campagnes-themes/animaux/ours/ours-brun-mode-vie-progeniture>

3) Les enfants préparent un portrait sur le grizzly/l'ours brun, en tenant comptes des informations suivantes:

- Habitat
- Caractéristiques physiques
- Taille
- Poids
- Alimentation
- Bébé
- Durée de vie
- Ennemis

4) Les enfants comparent leurs portraits.

5) Les enfants dessinent et collectionnent des images d'ours et les arrangent sur un mur de la salle de classe. Ce mur est complété au fur et à mesure du travail sur L'OURS EN MOI.



POUR LES CLASSES DE 7^{ÈME} ET 8^{ÈME} HARMOS ET LE SECONDAIRE I

1) Questions et exercices:

- Regardez sur une carte du monde où se trouve l'Alaska et à quel pays appartient l'Alaska.
- Où se trouve le parc national de Katmai ?

2) Regardez ces photos du parc national de Katmai:





Source: <https://www.nps.gov/media/photo/gallery-item.htm?pg=829915&id=29DB5A4C-1DD8-B71C-0792B766673D918F&gid=2945A9A2-1DD8-B71C-0788C7E0585E2F4B>

3) Décrivez le paysage et la végétation que vous voyez. Quel est le climat dans le parc national de Katmai ?

4) Comparez vos réflexions avec les informations que vous trouvez dans le texte sur le parc national de Katmai:

La chaîne des Aléoutiennes, qui comprend de nombreux volcans inactifs et certains actifs, traverse toute la péninsule d'Alaska. La côte du Katmai se trouve sur le flanc sud-est de la péninsule. Au printemps, le carex luxuriant, les épilobes, ainsi que de nombreuses fleurs et baies sauvages poussent sur les plaines côtières plus étendues, entourées de saules bas et de buissons d'aulnes épais. Ailleurs, les dunes de sable et les versants de lave témoignent d'une activité volcanique. Le littoral bénéficie d'un climat maritime avec des températures relativement douces et beaucoup de précipitations. En été, des vents forts, beaucoup de brouillard, de la pluie et un ciel couvert sont très présents.

Il y a plus de neuf mille ans, les premiers habitants ont mis le pied sur cette péninsule sauvage et se sont installés sur la côte, se nourrissant de l'abondance de saumons que leur offrait cet environnement. Cependant, en juin 1912, la région autour de Katmai a changé à jamais. Quelques temps auparavant, des tremblements de terre avaient déjà poussé les habitants des quatre colonies situées dans le bassin versant de la rivière Naknek à quitter leurs villages et à chercher refuge plus à l'ouest.

Dans l'après-midi du 6 juin, une pluie de cendres a commencé à s'abattre. Le ciel s'est assombri et pendant trois jours, le volcan Novarupta a craché du feu et du magma et a enfoui tout le paysage sous une couche de roche volcanique et de cendres pouvant atteindre deux cents mètres d'épaisseur. Cette violente éruption est considérée dans le monde entier comme la principale éruption volcanique du XXème siècle. C'est la cinquième plus grande de mémoire d'homme. Trois fois plus de matière volcanique a été propulsée dans l'atmosphère que lors de l'éruption du Vésuve, qui a détruit Pompéi. L'année suivante, l'énorme nuage de cendres a fait baisser les températures de tout l'hémisphère nord de deux degrés par rapport à la normale. L'écoulement souterrain de magma a provoqué l'effondrement du sommet du mont Katmai tout proche, créant un cratère volcanique qui est maintenant recouvert par un lac. Presque du jour au lendemain, 65 kilomètres carrés de nature sauvage autrefois verte ont été détruits et rendus inhabitables pendant un certain temps.

Abondance de nourriture et richesse de la faune

L'activité volcanique a façonné la péninsule d'Alaska depuis sa création. Plusieurs volcans sont toujours actifs aujourd'hui et les tremblements de terre ne sont pas rares. Mais malgré cet environnement hostile, les hivers longs et rigoureux et le temps souvent orageux, une multitude d'êtres vivants s'y développent. Les prairies et les zones humides côtières proposent une offre de nourriture abondante en été et en automne, principalement grâce à la migration des saumons. Les lacs alpins et les glaciers qui descendent jusqu'à la mer alimentent généreusement le paysage en eau et assurent ainsi une végétation luxuriante et une diversité alimentaire illimitée pendant les mois chauds.

Pas étonnant que les ours de la côte de Katmai fassent partie des plus grands ours bruns du monde: ils y trouvent un véritable paradis sur terre avec des herbes, des racines et des baies juteuses et riches en nutriments et des ruisseaux remplis de saumons riches en graisses et en protéines. Les aulnes et les saules leur offrent un abri idéal et les montagnes des îles Aléoutiennes, un lieu d'hibernation optimal.

La péninsule d'Alaska compte à elle seule neuf mille ours bruns, ce qui en fait l'endroit disposant de l'une des plus grandes densités d'ours au monde. Non seulement les ours bénéficient de la richesse alimentaire de la côte Katmai. Mais aussi les loups, les renards, les élans, les caribous, les loutres et les castors ne sont que quelques-unes des 42 espèces de mammifères présentes ici. Les mammifères marins, tels que les lions de mer, les phoques et les baleines vivent aussi bien dans la mer qu'à bord de celle-ci. Les nombreuses zones humides abritent, en plus du pygargue à tête blanche, une variété d'espèces d'oiseaux et font de la région l'un des points névralgiques nord-américains pour l'observation des oiseaux. La diversité des habitats, des zones côtières au climat plus doux aux zones alpines, contribue également à un haut niveau de biodiversité.

Source:

Traduction de: David Bittner, *Unter Bären in Alaska*, Aarau und München (AT Verlag): München, faite par CineworX: https://cineworx.ch/cargo/uploads/LOURS_EN_MOI_dossier_de_presse-1.pdf (page 16 et 17)



POUR LE SECONDAIRE I ET II

Les ours ont toujours exercé une fascination particulière sur les humains. En tant qu'animaux grands et forts, physiquement supérieurs à nous, ils nous émerveillent - au moins à une distance appropriée – en même temps qu'ils suscitent en nous des craintes. Pendant des siècles, l'homme a chassé et poursuivi ces grands prédateurs; son comportement envers eux était dominé par la peur, et ce n'est que depuis quelques décennies que l'homme a commencé à mieux connaître ces imposants animaux.

1) Décrivez dans un texte court:

- les caractéristiques physiques et le propre des ours
- est-ce que vous considérez l'ours comme un animal sympathique ?
- est-ce que vous aimez regarder les ours (dans un zoo par exemple) ?

2) Discutez:

- Pourquoi l'ours exerce sur l'humain à la fois de la fascination et de la crainte ?
- Pourquoi, d'après vous, l'ours a disparu de certaines régions où il vivait autrefois ?

3) Comparez vos réflexions avec les informations que vous trouvez dans le texte *La place de l'ours*, paru dans *Le Temps*:

La place de l'ours

de Jean-François Staszak, professeur de Géographie à l'université de Genève

(...) Selon Michel Pastoureau, qui a écrit une belle histoire de l'ours (*L'Ours, histoire du roi déchu*, Seuil, 2007), cet animal est une divinité très ancienne. On le retrouve représenté dans maintes grottes préhistoriques, qui attestent sans doute d'un premier culte dédié au plantigrade. L'héraldique et les noms de personnes ou de lieux gardent des traces de sa place importante dans les cultes pré-chrétiens: ainsi les armoiries et le nom de la ville de Berne. Au Moyen Age, l'Eglise s'acharne à éradiquer l'ours des forêts et surtout des esprits européens, le diabolisant comme bête fauve et obscène ou le ridiculisant comme bête de cirque. L'ours est détrôné: le lion devient à sa place le roi des animaux. Suite à la chasse effrénée mais aussi à la déforestation, l'ours se fait de plus en plus rare en Europe occidentale, se réfugiant dans les montagnes. Il disparaît du Massif central dès le XVIIe siècle. Le dernier ours des Alpes françaises est abattu en 1921. Le dernier plantigrade suisse est tué en 1904 en Basse-Engadine. Seuls quelques individus subsistent dans les Alpes du Trentin et les Pyrénées (dans lesquelles on réintroduit à grands frais des ours slovènes à la fin des années 1990).

C'est bien tardivement que l'ours tient sa revanche en devenant l'animal fétiche des enfants. L'ours en peluche est en effet inventé en 1902. Cette année-là, le président américain Theodore Roosevelt épargne lors d'une partie de chasse trop bien organisée un ourson qui était offert à sa ligne de mire; un marchand de jouets new-yorkais se saisit de l'événement pour réaliser une fabuleuse opération marketing: il fabrique des ours en peluche et les vend sous le nom de Teddy bears (des ours de Theodore), avec le succès qu'on sait. Les ours ne restent pas toujours à la place qu'on leur a assignée et ne respectent pas les frontières dessinées par les hommes. En 2005, un ours du Trentin fait une incursion en territoire helvétique. Un autre

plantigrade de la même origine, nommé JJ3 et âgé de 2 ans, arrive en juin 2007 en Engadine. Il s'approche de plus en plus des habitations, en quête de nourriture, et ne montre guère de peur des humains. On lui pose un collier-émetteur en août, pour suivre ses déplacements. Au réveil de son hibernation, en février 2008, il reprend ses visites, arpentant les pistes de ski et allant jusqu'à s'emparer d'un gâteau aux pommes qui refroidissait au bord d'une fenêtre. L'animal est dès lors considéré comme dangereux. Conformément au Plan Ours adopté en Suisse en 2006, il doit être abattu. Ce qui est fait par un garde-faune en avril 2008, suscitant une vaste polémique. C'est la dangerosité effective de l'animal et donc la nécessité de l'abattre qui sont débattues. Au-delà du cas particulier de JJ3, on a du mal à considérer l'ours (le nounours?) comme un animal dangereux. On montre aussi désormais des réticences à reconnaître aux êtres humains le droit de vie et de mort sur les animaux sauvages, dont on pense parfois que la place dans la nature est plus légitime que la nôtre.

La place des ours est peut-être de droit dans la nature, mais elle est aussi de fait dans les zoos. Depuis les ménageries féodales, les plantigrades sont des animaux très prisés: les seigneurs du Moyen Age manifestaient leur puissance en disposant de pareils fauves. Leur taille et leur force fascinent encore, mais leur présence et leur succès dans les zoos s'expliquent aujourd'hui davantage par la tendre image du nounours et par sa physiologie qui prête si bien à l'antropomorphisme. Qui ne connaît pas Knut, cet ourson né au zoo de Berlin en décembre 2006? Rejeté par sa mère, il fut élevé par son gardien, suscitant une émotion planétaire. Pourtant, le 10 avril 2009, quand une jeune femme se jette – par désespoir, dit-on – dans la fosse aux ours de Berlin, elle n'y est pas bien accueillie. Mordue à plusieurs reprises par un des animaux, elle est sauvée in extremis. Heureusement, Knut n'était pas dans la fosse. Le 21 novembre 2009, un handicapé mental saute dans la toute nouvelle fosse aux ours de Berne, et s'y fait gravement mordre par l'ours Finn, sur qui la police est obligée de faire feu pour qu'il lâche sa proie. Heureusement, tous les protagonistes en réchapperont.

Le sort de Timothy Treadwell fut plus tragique. Un documentaire réalisé par Werner Herzog (*Grizzly man*, 2005) raconte son histoire, alternant témoignages et extraits de vidéos tournées par T. Treadwell lui-même. Celui-ci a passé 13 étés dans une réserve en Alaska, vivant parmi les grizzlis, énormes plantigrades. Il vivait en contact avec les ours, conscient du péril mais voulant franchir la frontière qui sépare l'humain de l'animal. T. Treadwell et sa compagne furent attaqués et dévorés par un grizzli en 2003. Ces trois événements tragiques manifestent la force des ours et leur propension à défendre leur territoire. Les réactions suscitées dans la presse ou sur Internet par les accidents de Berne et Berlin convergent avec les témoignages recueillis par W. Herzog à propos du sort de T. Treadwell. On montre fort peu de sympathie pour les victimes humaines, dont on blâme l'inconscience. On les accuse d'avoir mis en péril les ours qui les ont agressées, et on excuse le comportement bien compréhensible de ces derniers, qui n'ont fait que se défendre ou suivre leur instinct. On accuse les victimes d'avoir transgressé la limite entre l'humain et l'animal: la violence des ours sanctionnerait légitimement une incursion humaine sur leur territoire. C'est l'histoire inverse de JJ3, abattu par les êtres humains pour s'être trop approché d'eux.

Ces histoires montrent que la place matérielle qu'occupe l'ours dans nos paysages est liée à celle qui lui est symboliquement affectée dans notre culture. La première change en même temps que la seconde. Mais l'ours ne reste pas à sa place: il ne se tient ni au lieu ni au rôle qu'on lui impose. (...)

Source: <https://www.letemps.ch/suisse/lours-m13-victime-mauvaise-reputation>

PENDANT LA PROJECTION

A l'issue du film, réponds directement par écrit aux questions suivantes:

POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

1) Qu'est-ce que tu vois tout au début du film ?

2) Comment s'appelait le nounours du réalisateur du film quand il était petit ?

3) Combien de temps hibernent les ours ?

4) Qu'est-ce que mangent les ours ?

5) L'aventurier David Bittner rencontre un ours au tout début de ses expéditions en Alaska et crée un fort lien avec lui. De quel ours s'agit-il ?

6) Comment David Bittner et le réalisateur du film se protègent des ours curieux qui s'approchent trop de leurs tentes ?

7) Y-a-t-il des situations dans le film qui sont dangereuses pour les deux hommes ?

8) Combien de kilos pèse l'ours «Bruno» ?

9) David Bittner retrouve avant son départ un ours qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Lequel ?

PENDANT LA PROJECTION

A l'issue du film, répondez directement par écrit aux questions suivantes:

POUR LE SECONDAIRE I ET II

1) Quel est la motivation de Roman Droux, réalisateur du film, de tourner ce film ?

2) David Bittner laisse les ours s'approcher de lui à quelques mètres. Quelle est la distance minimale pour lui ?

3) Pourquoi l'aventurier ne s'occupe pas du petit ourson blessé, alors qu'il aimerait bien l'aider ?

4) Quelle est la «méthode» de David Bittner pour pouvoir s'approcher autant des ours ?

5) Y-a-t-il des situations «limites» avec les ours qui sont dangereuses pour David Bittner et le réalisateur ?

6) Quelles sont les techniques cinématographiques qui vous ont marqué-e pendant le visionnage du film (plans, angle de prise de vue, mouvement de caméra, sons et musique) ?

7) Quel est le portrait que le film dresse des ours ? Quelles sont les informations qui étaient nouvelles pour vous ?

CORRIGÉ DES EXERCICES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

- 1) Les pieds d'un ours endormi
- 2) Bâri
- 3) Pendant six mois
- 4) De l'herbe, petits poissons cachés sous le sable, saumons, d'autres ours
- 5) Balu
- 6) Avec une clôture électrique
- 7) Oui, quand soudain un ours étranger arrive dans la rivière et s'approche d'eux, pendant le tournage la nuit, quand l'ours «Oliver» court vers le réalisateur.
- 8) 700 kilos
- 9) Balu



APRES LA PROJECTION

POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

- 1) **Les enfants décrivent des scènes du film qui les ont impressionnés ou qu'ils ont trouvées particulièrement drôles, captivantes ou tristes.**
- 2) **Les enfants expliquent quelle est la relation qu'a l'aventurier David Bittner avec les ours et pourquoi il est si fasciné par les ours.**
- 3) **Les enfants répondent aux questions suivantes :**
 - Comment David Bittner arrive à s'approcher autant des ours ?
 - Est-ce que les enfants se souviennent-t-ils des noms des ours que David Bittner rencontre ?
 - Comment arrive-t-il à les distinguer aussi bien ?
 - Est-ce que ces ours ont des caractéristiques particulières ?
- 4) **Les enfants forment des groupes de travail. Ils choisissent un des textes suivants et le lisent à haute voix dans leur groupe.**
 - Ils cherchent ensemble des explications au sujet des passages du texte qu'ils ne comprennent pas (éventuellement avec l'aide de l'enseignant-e).
 - Ils racontent à un autre groupe ce qu'ils ont appris sur les ours.



HIBERNATION

Dès les premiers froids, les ours commencent à réduire leurs déplacements. C'est le comportement de **préhibernation**. Vient ensuite le choix du site de tanière. Pour les ours, le repos hivernal permet de pallier le **manque de nourriture** (et non les températures basses) durant la mauvaise saison en réduisant leurs dépenses énergétiques.

Pendant cette période, l'ours **ne s'alimente généralement pas**. Il s'est constitué assez de **réserves de graisse**, qu'il stocke notamment dans la bosse au garrot, pour tenir tout l'hiver et au début du printemps. L'ours perd donc du poids pendant l'hiver, mais, fait exceptionnel que les scientifiques n'expliquent pas, il ne perd pas de muscles, contrairement à un homme qui resterait immobilisé plusieurs semaines.

De même, l'ours **ne boit pas de l'hiver**. Afin d'éviter la déshydratation, l'eau de ses urines n'est pas expulsée, elle est recyclée au sein même de son corps. Les ours peuvent sortir régulièrement durant l'hibernation et effectuer des **petits déplacements autour de la tanière**. (...) Les observations démontrent clairement **une forte baisse d'activité hivernale de novembre - décembre à mars - avril**, même si certains individus hibernent peu.

Source: <https://www.paysdelours.com/fr/ours/ursus-arctos/hibernation-ours.html>

L'OURS BRUN EN SUISSE

Combien y a-t-il d'ours bruns en Suisse?

Le 28 juillet 2005, un ours a été photographié dans le Parc national: le premier ours en Suisse depuis 100 ans! Depuis, des ours ont régulièrement été observés en Engadine et dans la région du Parc national. Mais aucune population permanente ne s'est encore constituée. Jusqu'à la mi-2015, au moins onze ours différents issus de la population d'ours du Trentin ont pénétré sur le sol suisse. Tous les animaux identifiés étaient des jeunes mâles en train de migrer.

Existe-t-il en Suisse assez d'habitats convenant à l'ours brun?

Selon des études scientifiques, la Suisse offre, en Engadine, dans le nord des Grisons et dans le canton de Glaris, des conditions de vie idéales pour l'ours brun. Parmi les éléments déterminants de l'espace vital des ours bruns, on compte, outre la nourriture en quantité suffisante, la présence de tanières discrètes, accessibles pour la période du repos hivernal et de vastes étendues forestières silencieuses comportant des sous-bois touffus pour un abri idéal.

Des réintroductions sont-elles prévues?

Non. Une telle éventualité n'est pas envisagée. De 1999 à 2001, sept ours ont été lâchés dans le Trentin (en Italie, à env. 50 km de la frontière Suisse). Il est très vraisemblable, étant donné la faculté de dispersion des jeunes, que des ours originaires de cette région migrent vers la Suisse.

Source: https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2019-09/Dossier_WSL_2016_FF_Fr.pdf (page 24)

SIGNES ET SONS

À certains endroits, les ours laissent des marques importantes sur les arbres à l'aide de leurs griffes et de leurs dents. La signification exacte de ce comportement fait toujours l'objet de discussions au sein de la communauté scientifique, puisque ce geste n'est pas communément observé chez toutes les populations d'ours. Certains biologistes croient néanmoins que le marquage répété des arbres avec les griffes et les dents constitue une forme de communication, le plus souvent utilisée par les mâles adultes pour signaler leur présence à des partenaires ou à des rivaux potentiels. La plupart des marques sont faites durant la saison de reproduction, à la fin du printemps ou au début de l'été.

Bien qu'on l'entende rarement, l'ours noir émet plusieurs cris distincts – grognements, plaintes, claquements de mâchoires et reniflements sonores de tous genres – généralement lorsqu'il a peur ou qu'il est menacé. La femelle avertit ses oursons d'un danger par un jappement bruyant et les rappelle vers elle à l'aide d'une plainte ou d'un geignement. Et lorsqu'ils sont en danger, les petits pleurent un peu à la façon d'un bébé.

Source: <https://www.hww.ca/fr/faune/mammiferes/l-ours-noir.html>

L'OURS - DÉGATS ET DANGER

Quels sont les dégâts provoqués par l'ours brun?

L'affection que l'ours brun porte au miel est légendaire. Mais il est facile de protéger efficacement des ruches au moyen de clôtures électriques. Les ours visitent aussi les vergers. Au parc national des Abruzzes (Italie), dans le cadre d'une action organisée par le WWF, les paysans ont planté des arbres fruitiers sur les versants abandonnés de la région, afin de dissuader les ours de descendre dans la vallée pour piller les cultures. Bien que les ours chassent peu, il leur arrive parfois de tuer des animaux domestiques. Ce sont surtout les animaux d'élevage qui paissent sans surveillance qui sont menacés. Mais le risque demeure limité. L'important est que les ours ne puissent pas s'habituer aux animaux d'élevage grâce à une protection des troupeaux.

Est-il dangereux pour l'homme?

L'ours brun est un animal craintif qui s'efforce d'éviter l'homme. Comme il possède un excellent odorat et une ouïe très fine, il est très rare de le rencontrer. Mais il convient de toujours rester prudent, car l'ours est un animal de grande taille ayant beaucoup de force. S'il est compréhensible que les habitants et les touristes réagissent d'abord par la peur, le risque d'attaque est très restreint. Ainsi, durant les 150 dernières années, on n'a recensé, en Italie que trois cas de personnes blessées lors d'une rencontre avec l'ours et quatre à cinq cas de simulacres d'attaque. Les promeneurs n'ont donc pratiquement rien à craindre. Seules les activités silencieuses en forêt, comme la cueillette de baies sauvages ou de champignons, comportent un peu plus de risques. Si un ours ne peut pas sentir l'odeur d'un humain parce qu'il y a une circulation de l'air contraire ou inexistante, l'ours peut être surpris par notre apparition, se sentir menacé et même se défendre en attaquant s'il n'a pas de voie pour s'échapper. Cette situation est extrêmement rare mais il est préférable de l'éviter en faisant du bruit si on se promène dans des endroits enfermés.

Source: https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2019-09/Dossier_WSL_2016_FF_Fr.pdf (page 24)

POUR LES CLASSES DE 7^{ÈME} ET 8^{ÈME} HARMOS

1) Regardez la vidéo et lisez les articles sur l'ours M13 dans les Grisons sur la page 17.

<https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/lours-qui-a-vu-lhomme?id=4572555>



L'abattage de l'ours M13

Source: © RTS Radio Télévision Suisse

2) Répondez par écrit aux questions suivantes:

- Quelles sont les différents arguments pour et contre l'abattage de l'ours M13 formulés par la population ? Faites une liste avec les arguments.
- Pourquoi «l'ours problématique» a été tué ?
- Avec quels arguments Joanna Schoenenberger du WWF se positionne contre l'abattage de l'ours ?

3) Discutez vos réponses en groupe.

- Est-ce que vous êtes d'accord avec la décision des autorités d'abattre l'ours M13 ?
- Est-ce que sa mort était évitable et est-ce qu'on aurait pu attendre encore ?

L'OURS M13 VICTIME DE SA MAUVAISE RÉPUTATION

LE TEMPS

L'ours s'était introduit dans une maison pour y manger des réserves de nourriture et s'était à nouveau approché de personnes après son hibernation en ne montrant aucune peur. Dans de telles circonstances, le Plan gestion de l'ours prévoit l'abattage. Cela a été fait le 19 février au matin. Mario Cavigelli, chef du département des forêts du canton, évoque aussi une «mauvaise préparation de la population»

L'ours M13 n'est plus. Un communiqué de presse conjoint de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du canton des Grisons annonce ce matin que l'animal, dont le comportement était devenu trop imprévisible, a été abattu. Cette exécution a eu lieu dans le Val Poschiavo, le 19 février au matin.

Durant l'automne mais aussi dernièrement après son hibernation, l'ours a montré un comportement jugé inquiétant. Il venait systématiquement chercher sa nourriture dans les zones d'habitation, suivait des personnes durant la journée et ne se montrait absolument pas farouche, en dépit de plusieurs actions menées pour l'éloigner des villages.

Il représentait donc un danger pour l'homme, souligne le communiqué officiel. Samedi dernier, une adolescente de 14 ans qui s'adonnait à son jogging s'est retrouvée quasi nez-à-nez avec l'animal sur un pont du lieu. Choquée, la jeune fille a dû être hospitalisée. Suite à ces événements, l'inspecteur grison de la chasse Georg Brosi a parlé d'une «perte de respect devant l'humain». L'ours M13, équipé d'un émetteur déjà en octobre 2011 puis à nouveau en juin 2012, séjournait régulièrement dans les Grisons depuis quelques mois. Dans le Val Poschiavo, l'ours cherchait de plus en plus souvent sa nourriture près des maisons. Les opérations d'effarouchement répétées, mises sur pied pour l'éloigner, n'ont pas eu de succès.

En octobre 2012, l'ours ayant pénétré à plusieurs reprises dans des zones habitées, les responsables fédéraux et cantonaux ont décidé de le classer dans la catégorie «ours problématique» et donc d'évaluer attentivement le risque qu'il représentait pour la sécurité. Le collier émetteur a permis une observation très étroite de ses déplacements.

Vu qu'il s'était introduit dans une maison pour y manger des réserves de nourriture en novembre 2012 et qu'il s'était à nouveau approché de personnes après son hibernation en ne montrant aucune peur, M13 a ensuite été évalué «ours à risque». L'abattage était devenu inévitable selon le Plan de gestion de l'ours. Ce n'est pas la première fois qu'une décision aussi radicale est prise en Suisse. Il y a presque 5 ans, en avril 2008, le plantigrade JJ3, qui était également considéré comme un risque pour la population, avait été tué.

Une conférence de presse s'est tenue cet après-midi à Coire, durant laquelle des représentants du canton des Grisons

et de l'OFEV ont fourni des informations sur l'abattage de l'ours.

«Il nous était très proche. Il a réveillé notre sympathie mais il avait perdu toute gêne à l'égard de l'humain. Nous ne pouvions faire différemment» a déclaré Mario Cavigelli, chef du département des forêts du canton.

Les Grisons se préparent d'ores et déjà à de nouvelles visites. Le Trentin compte actuellement une quarantaine de plantigrades. «Nous avons pu accumuler des expériences depuis 2005 mais nous avons encore besoin de l'acceptation de notre politique de la part de toute la population.» Il ajoute: «Une mauvaise préparation du public explique aussi pourquoi nous avons dû tuer M13».

Source: <https://www.letemps.ch/suisse/lours-m13-victime-mauvaise-reputation>

PAS DANGEREUX

(...) Joanna Schoenenberger estime que «M13» n'est pas dangereux. Selon l'ancienne garde forestière d'un parc américain où les ours sont légion, il suffirait de lui faire peur avec des pétards ou des bruits de sirène à chaque fois qu'il s'approche trop des habitations. «Il est jeune et curieux. «M13» qui a un peu plus de 2 ans se comporte normalement. Comme tout jeune ours, il peut se réveiller au milieu de l'hiver. Il descend alors en plaine pour chercher de la nourriture et il remontera dans la montagne progressivement avec l'arrivée des beaux jours.» Madame Ours du WWF est aussi persuadée qu'en prenant de l'âge «M13» ne posera plus de problèmes à la population. «A l'âge de 5 ans, le mâle retournera dans le Trentin (I), où il y a des femelles. Ensuite, il deviendra un ours «fantôme» comme les autres mâles qui ont atteint cet âge.» Mais rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que «M13» vivra assez longtemps pour vérifier la thèse de Joanna Schoenenberger.

Source: <https://www.lematin.ch/loisirs/animaux/j-tres-peur-lours-m13/story/11658721>

POUR LE SECONDAIRE I ET II

1) Discutez:

- Est-ce que David Bittner est conscient des risques qu'il prend ? Fait-il preuve d'imprudence ?
- Quels sont les limites qu'il se pose dans sa rencontre avec les ours ?

Roman Droux, le réalisateur, dit dans le film que l'image qu'il avait des ours s'est transformée après les mois passés en Alaska.

- Dans quelle mesure l'image qu'il avait des ours s'est transformée ?
- Quel est le rapport entre son constat dans la citation et le titre du film «L'ours en moi» ?
- Qu'est-ce que vous avez appris à travers le film ?
- Est-ce que votre regard vis-à-vis des ours et de la nature s'est également transformé ?

2) Lisez la citation suivante du film et discutez :

«Les Inuits (les indigènes d'Alaska) ne nous voient pas comme des dirigeants de cette terre, mais comme leurs enfants, comme des créatures comme l'ours et le loup, le saumon, l'aigle et tous les autres.»

- Comment cette vision modifie notre attitude envers la nature ?
- Pourquoi serait-ce nocif dans le cas où beaucoup d'êtres humains visitaient cette région pour observer des ours ?
- Pourquoi la mission de David Bittner en Alaska et son observation des ours sont importantes pour la biologie, les recherches scientifiques et la protection de l'environnement ?



APPROFONDISSEMENT

POUR LE SECONDAIRE I ET II

SUJET: L'OURS FAIT DEBAT

1) Discussion controversée:

- Lisez l'article, paru dans Libération *L'homme et l'ours ne savent plus vivre ensemble* sur les pages suivantes.
- Formez deux groupes. Un groupe va répertorier les arguments pour une cohabitation entre l'homme et l'ours dans les Pyrénées. L'autre groupe va répertorier les arguments contre cette cohabitation.
- Choisissez un-e animateur-trice du débat. Cet-te animateur-trice formulera une question pour provoquer le débat autour du sujet «La cohabitation entre l'homme et les grands prédateurs» et animera la discussion.
- Dans le débat, vous défendez les arguments répertoriés auparavant dans le groupe (même s'il ne s'agit peut-être pas de votre propre opinion).

2) Faites le bilan de votre débat :

- Quel est le groupe, qui a été le plus convaincant ? Quels ont été les arguments-clé ?

3) Informez-vous sur la base du document intitulé « le plan de gestion de l'ours », édité par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/protection-et-conservation-des-especes/grands-predateurs/ours-brun.html>

4) Discutez :

- Qu'est-ce que le OFEV recommande au sujet de l'ours en Suisse ?
- A quel moment la cohabitation entre l'homme et l'ours n'est plus possible ?



«L'HOMME ET L'OURS NE SAVENT PLUS VIVRE ENSEMBLE»



En Ariège, après une année des plus meurtrières pour les troupeaux, les autorités lâchent du lest face aux éleveurs en colère. Pour ou contre le plantigrade, tous s'interrogent: comment imaginer une cohabitation?

Par Pierre Carrey, envoyé spécial en Ariège — 18 octobre 2019 à 20:16

Cet automne, sur le pâturage du Sénard, l'herbe est encore imprégnée d'une odeur de charogne. Les rapaces n'ont pas fini le travail et les carcasses pourrissent toujours, stigmates de la nuit du 25 au 26 juin, à 2 200 mètres d'altitude en Ariège, aux confins des Pyrénées. Une attaque d'ours, 260 brebis mortes dans un «dérochement». On imagine des obstacles de pierres mais cette étendue herbeuse en est dépourvue. Et ce ravin à pic est une pente que les bêtes ont l'habitude d'emprunter. Dans un mouvement de panique, poursuivies par l'ours, elles ont chuté dans un sentier étroit, asphyxiées, écrasées les unes contre les autres. Le lendemain, les éleveurs et les pouvoirs publics se retrouvent sur l'estive (la version pyrénéenne de l'alpage). «On se serait cru sur une scène de crime, raconte un témoin. On évitait de croiser les regards». Plus d'une dizaine de brebis sont à demi-vivantes, mâchoires arrachées, vertèbres irrémédiablement brisées, la panse à l'air libre... «Que peut-on faire ?» demande la préfète de l'Ariège, montée sur les lieux après deux heures de marche depuis le village d'Aston. Les fonctionnaires de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) répondent : «Ce n'est pas à nous de faire ce travail.» L'éleveur des brebis s'écarte. Deux amis bergers sortent un Opinel. Le colonel de gendarmerie tient les pattes des animaux agonisants. Ils sont euthanasiés par saignement.

«C'est la révolution! C'est la guerre!»

Cette «prédation» est l'une des plus retentissantes dans les Pyrénées depuis cinquante ans mais, au-delà, par la succession des incidents, l'année 2019 a atteint des records en Ariège, selon un rapport de l'ONCFS, qui dépend du ministère de l'Environnement. Entre le 1er janvier et le 10 octobre, dans ce seul département, l'ours est accusé d'avoir tué 1 140 brebis, moutons et agneaux (655 ovins l'an passé, 259 en 2015)... mais aussi 31 vaches et veaux, 20 juments et chevaux, proies qui ne constituent pas son alimentation ordinaire. Six «autres» victimes sont recensées, dont des «patous», les chiens de berger des Pyrénées. Et les relevés, que Libération s'est procurés, ne sont pas définitifs. En effet, certains cadavres d'animaux n'ont pas encore été expertisés par les agents de l'Etat et les bergers commencent à peine leurs propres comptages, avec le rapatriement du bétail au pied de la montagne.

L'attaque du Sénard est-elle le drame de trop ? C'est ce qu'on dit lorsque la colère fait sauter les verrous, dans une région qui peint depuis vingt ans des «Non à l'ours» en lett-



Une riposte pro-ours à Bèdeilhac. Photo: Guillaume Rivière pour Libération

res géantes sur la route. Les syndicats manifestent, ainsi que 103 élus locaux rassemblés le 8 août devant la préfecture de région, à Toulouse. Proches de la puissante FNSEA, les Jeunes agriculteurs de l'Ariège réclament, via leur présidente Clémence Biard, le «retrait de ces ours qui attaquent les bovins» : «Qu'ils nous les enlèvent et qu'ils les mettent où ils veulent, dans un zoo s'il faut.» Le 27 juin, la préfète et un gendarme, se rendant sur les lieux d'un nouveau sinistre, auraient été intimidés à la carabine. Le 17 juillet, une voiture de l'ONCFS est incendiée sur le territoire d'Auzat.

En août, dans la même commune, une association pro-ours découvre des affichettes mettant en garde les randonneurs : «Chasse à l'ours. C'est la révolution! C'est la guerre! Soyez très prudents: les projectiles peuvent être mortels à plus de 3 km.» Les collectifs favorables au plantigrade s'interrogent sur l'absence d'enquêtes ou de poursuites : «Les anti-ours ariégeois bénéficieraient-ils d'une „immunité pastorale“ ?» Les autorités lâchent du lest : suspension des nouvelles introductions d'ours envisagées ; hausse des indemnisations pour chaque brebis morte (de 175 à 200 euros) et raccourcissement des délais de procédure, bien que les compensations ne couvrent pas toutes les pertes et ne s'appliquent pas aux brebis dont le corps n'a pas été retrouvé. Depuis le mois de juin, l'Etat paye sans broncher, nous glisse un éleveur : «Avant, les agents nous disaient que c'était peut-être un chien errant qui avait fait le coup, même si on ne trouve bien évidemment aucun chien à pareille altitude, excepté les patous. Maintenant, ça ne discute plus.»

Jean-Jacques Camarra, l'un des meilleurs experts de l'ours

en France, n'imaginait pas que la situation dégèrerait à ce point, en Ariège mais aussi en Haute-Garonne (vers Luchon), dans les Hautes-Pyrénées, dans les Pyrénées-Atlantiques (vallées d'Aspe et d'Ossau) et plus minoritairement sur le versant espagnol. Aujourd'hui en préretraite, cette cheville ouvrière du «Réseau ours brun» à l'ONCFS a tout connu depuis ses débuts de biologiste en vallée d'Aspe en 1976 : le lent effacement de l'ours des Pyrénées (la souche originelle s'est éteinte le 1er novembre 2004, quand Cannelle a été tuée par un chasseur) ; les plans de sauvegarde montés dans les années 80 ; l'importation des spécimens slovènes à partir de 1996 qui relancent l'espèce. «L'homme a réparé les dégâts commis dans son histoire», résume Jean-Jacques Camarra, en souvenir des battues à l'ours et même des campagnes d'empoisonnement soutenues par certaines municipalités d'Ariège jusqu'au milieu des années 60 - des pots d'arsenic étaient alors disséminés dans la forêt.

«L'ours est par nature assez trouillard»

Mais que dire de l'emballement des attaques ? Le chercheur marque une hésitation. «La situation est problématique dès lors qu'il y a des dérochements. C'est difficile à supporter pour les bergers et je les comprends.» Au sujet de cette recrudescence, Jean-Jacques Camarra ne voit qu'une seule explication crédible : «L'augmentation de la population d'ours entraîne une augmentation des prédatons.» Le bassin comptait une douzaine d'individus dans les années 90, contre 43 recensés en 2018. Le spécialiste récuse une autre hypothèse aux supposés xénophobes, selon laquelle la souche slovène serait mal acclimatée, plus agressive que l'ours brun autochtone : «Ce sont les mêmes ours». Est-ce un problème de consanguinité ? Non plus.

Pourtant, la courbe des brebis mortes est bien supérieure à celle des naissances d'ours. Le comportement de la bête a changé. C'est l'avis de François Thibaut, 37 ans, représentant de la Confédération paysanne et qui a lui-même subi 17 attaques cette année sur l'estive de l'Har, en Haut-Couserans (Ariège). «L'ours n'a plus peur, constate le berger. Il s'approche très près. Le simple fait que la loi nous ait interdit de l'éblouir avec une lampe torche lui a donné un sentiment d'impunité !» Ce n'est plus l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours... En Ariège, ils sont nombreux ces temps-ci à croiser sa route. Les bergers, à travers leurs jumelles. Les promeneurs ou riverains, nez à nez. A Castillon-Couserans, une famille qui réside à cinq minutes du centre découvre un invité à fourrure dans son jardin. D'après le récit qui nous a été livré, elle aurait disposé des bonbons au poivre autour de sa propriété pour décourager la récidive.

Le 10 juin, dans la commune de Seix, une femme recueille un ourson abandonné par sa mère : l'animal est placé dans un refuge du Tarn, dont il s'échappe, puis capturé, soigné et nourri, il est relâché le 21 septembre dans une zone non communiquée des Pyrénées. Le 16 juin, toujours à Seix, un enfant de 9 ans filme un ours à une distance de moins de 100 mètres. Quatre jours plus tôt, dans la même localité, un promeneur était pris en chasse par une femelle dont il

avait surpris le petit en pleine baignade dans un ruisseau. «Je pensais que c'était ma dernière heure», confiera-t-il. Les autorités posent des panneaux de mise en garde et de conseil en cas de face-à-face avec l'ours : se promener en groupe plutôt que seul, faire le mort... La maire de la commune, Christine Téqui, signe un arrêté symbolique contre la divagation de l'ours. «Mettez des requins sur la côte basque et vous verrez si les baigneurs viennent aussi souvent !» fait observer l'édile, très inquiète d'une baisse du tourisme, qui ne s'est finalement pas manifestée cet été.

«Il ne faut pas trop s'inquiéter, l'ours est par nature assez trouillard», veut rassurer Jean-Jacques Camarra. Le chercheur rappelle qu'il existe, pour les éleveurs, trois parades qui devraient suffire à défendre les troupeaux : les patous, la concentration du bétail dans un seul et même enclos, la présence du berger. «Les trois quarts des éleveurs ne s'y conforment pas, assure-t-il. Comme il n'y avait plus d'ours avant dans la montagne, ils ont perdu l'habitude de se regrouper à proximité de leurs bêtes.» Les paysans rétorquent que l'ours vient à bout des chiens et que l'on ne plante pas des clôtures sur des distances longues de plusieurs kilomètres. François Thibaut, pour sa part, pense que le divorce est mutuel : «L'ours ne sait plus vivre avec l'homme, mais l'homme ne sait pas vivre avec lui non plus». Et le berger de dérouler la pelote de laine.

En 2003, pendant ses études d'agronomie, aucune mention n'est faite du phénomène des prédatons, alors que le loup sévissait déjà dans les Alpes. Il n'entend pas davantage parler de l'ours lorsqu'il travaille comme ouvrier auprès de chèvres laitières dans les Pyrénées-Orientales, le département voisin. François Thibaut estime que la profession s'est enfermée dans le «déli». Par sentiment d'être dépassé, par souci d'amour-propre : «Les vieux bergers avaient peur qu'on leur dise qu'ils faisaient mal leur boulot. Ils ont dû très mal vivre les attaques d'ours mais ils n'ont rien dit.» D'après les éléments que leur successeur reconstitue, les intrusions sont déjà nombreuses dans les estives aux alentours de 2010. La proportion de pertes au sein d'un troupeau bondit d'un 3 % tolérable (accidents, maladies) à 10 ou 12 % (la preuve de prédatons). «Les statistiques sont peut-être biaisées depuis longtemps, avance le syndicaliste. La situation



Une inscription anti-ours sur une route de l'Ariège. Photo: Guillaume Rivière pour Libération

a peut-être été longtemps plus grave qu'on ne le pensait. On a perdu dix ans...»

De la «chimie» pour «se soigner la tête»

«Je pensais que ma génération serait relativement épargnée», déplore Elodie Amilhat, éleveuse. Son groupement pastoral a perdu 61 brebis dans le dérochement au mont Rouch (Ariège), le 24 juillet, deuxième drame au même endroit en deux ans. Elle se souvient de ce que lui contait son arrière-grand-mère : les gamins à qui on confiait la garde des troupeaux («Ils étaient morts de peur»), les cols franchis à pied, de nuit, pour aller vendre la laine dans la vallée opposée... «L'ours a sauté deux générations. Mes grands-parents ne l'ont pas connu et mon père n'a pas travaillé à la ferme», raconte-t-elle, catastrophée par les victimes non comptabilisées, les brebis qui, par stress, n'ovulent plus ou avortent. Elodie Amilhat envisage de demander un suivi psychologique et de réorienter ses activités vers de l'élevage laitier, qui ne nécessite pas le transport du bétail à haute altitude, sur le territoire de l'ours.

Jean-Pierre Mirouze, lui, admet qu'il prend de la «chimie» pour «se soigner la tête». Les 260 brebis mortes au-dessus d'Aston, c'était les siennes. «Quand je suis arrivé sur place et que j'ai été attrapé par l'odeur à 100 mètres, j'ai dégueulé mes boyaux», raconte-t-il. Je ne pourrai jamais oublier. Je n'en dors toujours pas. L'argent des indemnités ne couvre pas le travail à long terme qu'on fait avec les races de brebis locales, les tarasconnaises, qui grimpent la montagne aussi vite qu'un isard. Ni le temps passé à recueillir les cadavres et à essayer de comprendre. L'ours tue pour jouer, plus seulement pour manger. Il est aussi en train de me bouffer !»

Tabou et fantasme de la mort

Est-ce une lutte à mort entre l'homme et le plantigrade ? Au fil de nos rencontres en Ariège, début septembre, certains nous ont discrètement confié des histoires de paysans qui auraient décidé «de faire justice eux-mêmes». Le braconn-

ge vengeur serait d'autant plus passé inaperçu que la cible serait un inconnu. Le récit était toujours bordé de précautions : «Ça ne s'est pas passé ici, mais dans l'autre vallée», «personne ne sait qui a fait ça...» Vantardise de chasseur ? Certitude d'avoir commis l'irréparable, dont on rêve si fort qu'on a cru presser la gâchette ? Les gendarmes ont eu vent du délit, passible de deux ans de prison et 75 000 euros d'amende, sept ans et 750 000 euros s'il s'agit d'une bande organisée. Mais s'il s'agissait d'une de ces intoxications dont les vallées regorgent ? En 2011, ils avaient ouvert une enquête lorsque des promeneurs avaient découvert des pièges en forêt : des pots de miel contenant du poison et du verre pilé. Le mouvement pro-ours avait dénoncé la flambée de haine ; les opposants suggéraient que les pièges étaient des faux, fabriqués par les écologistes eux-mêmes... La mort de la bête, tabou et fantasme d'une région qui possédait naguère ses bouchers et tanneurs pour la clientèle des cures thermales et où on a longtemps raconté les exploits de grands chasseurs d'ours.

Les concessions de l'Etat depuis le mois de juin, y compris la pratique jusqu'à présent prohibée d'effrayer un ours avec un projecteur ou des pétards, n'ont pas calmé la colère ni la peur de l'avenir déjà aiguë dans le monde paysan. «Si la PAC [politique agricole commune] devient moins favorable au pastoralisme, on videra la montagne en deux ans. Pour l'instant, ce sont les subventions qui retiennent les derniers bergers, s'inquiète le président de la chambre d'agriculture de l'Ariège, Philippe Lacube. La question de l'ours est une affaire d'aménagement du territoire. Quelle montagne voulons-nous ? Allons-nous créer des parcs nationaux à l'américaine, sans bergers, et regrouper l'élevage dans les vallées ? Les écologistes doivent prendre conscience que l'agriculture de montagne est un antidote à la ferme des mille vaches.» Le chercheur Jean-Jacques Camarra soutient que l'Etat ne fera pas le tri : «La montagne appartient à l'homme et à l'ours. Ils vont de nouveau vivre ensemble, mais cela prendra du temps.»

